



Cahiers De Quartier

Brustlein



Avant-propos

A l'été 2014, m2A, accompagnée de l'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne et des services de l'Etat, a démarré l'élaboration de son futur Contrat de Ville.

Cette réflexion s'inscrivait dans un contexte législatif réformé par la Loi de Programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, dite « loi Lamy ». Ce texte a initié une refonte profonde de la Politique de la Ville :

- *Les périmètres des quartiers prioritaires ont été revus selon une nouvelle méthodologie donnant la priorité à la pauvreté monétaire : les Zones Urbaines Sensibles ont disparu au profit des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPPV) ;*
- *Le cloisonnement existant entre intervention urbaine et intervention sociale dans les quartiers prioritaires a été supprimé ;*
- *Le rôle des habitants et acteurs locaux a été renforcé et institutionnalisé au travers de la création des Conseils Citoyens dans tous les QPPV.*

Pour encadrer ces réformes, la loi a demandé aux collectivités locales concernées de bâtir un contrat de ville, un « contrat unique » permettant de coordonner et de mettre en cohérence l'ensemble des interventions en direction des territoires prioritaires, qu'elles relèvent ou non de la Politique de la Ville.

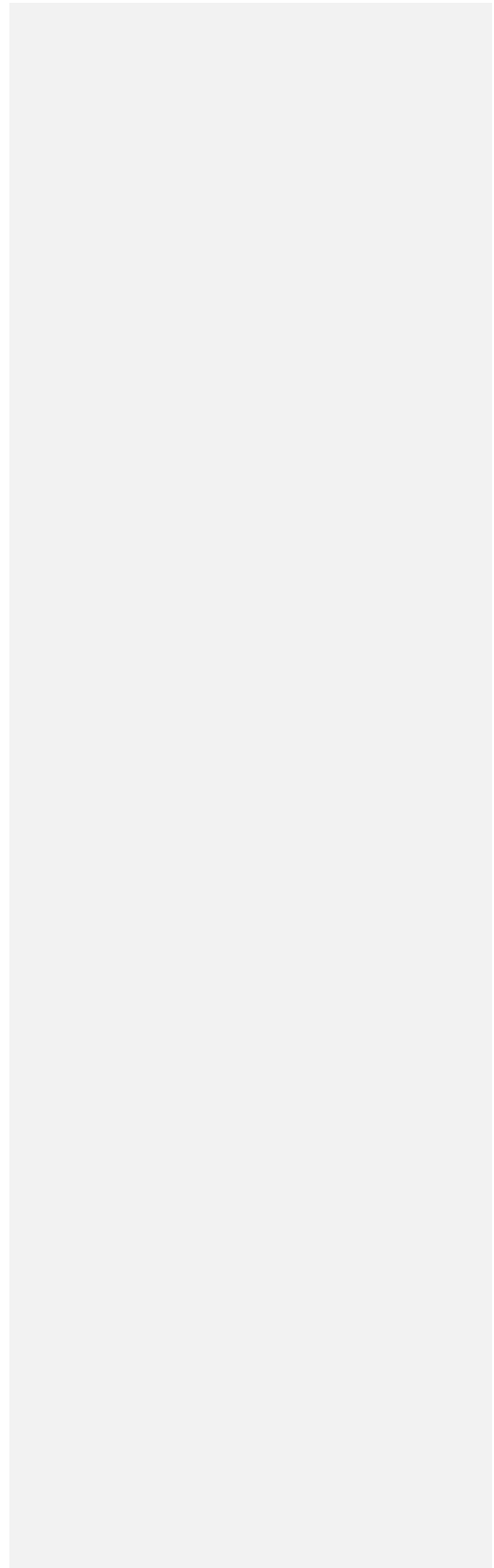
L'agglomération mulhousienne avait pris de l'avance par rapport aux dispositions de la loi. Elle faisait en effet partie des 13 « sites préfigurateurs » sélectionnés dès 2013 par le Ministre de la Ville pour tester les réformes en germe dans la réflexion sur le texte de loi. Pour m2A, cette phase de test a permis de sélectionner une méthode de travail pragmatique et faisant la part belle à la co-construction, malgré la complexité de l'environnement institutionnel.

C'est donc dans le cadre d'une réflexion profonde que la méthodologie d'élaboration du Contrat de Ville de m2A a été construite. La première étape de cette méthode a été de faire l'état des lieux des 6 QPPV que compte l'agglomération mulhousienne. Chaque Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville a fait l'objet d'un diagnostic « à 360° » partagé avec les habitants et acteurs locaux. Les cahiers de quartier en sont le fruit.



SOMMAIRE

Avant-propos.....	2
Synthèse du cahier de quartier Brustlein	6
I/ COUP D'ŒIL SUR LE QUARTIER.....	7
Pilier « cadre de vie et renouvellement urbain.....	12
II/ HISTOIRE DU QUARTIER ET DE SON EVOLUTION	12
III/ STRUCTURE URBAINE DU QUARTIER	13
IV/ HABITAT ET LOGEMENTS.....	13
1. <i>Un habitat indigne et des copropriétés dégradées.....</i>	<i>13</i>
2. <i>Une forte proportion de locataires du parc social</i>	<i>13</i>
3. <i>Occupation des logements.....</i>	<i>14</i>
OBJECTIFS DU PILIER « cadre de vie et renouvellement urbain »	14
Pilier « cohésion sociale » et « emploi et développement économique ».....	15
V/ SERVICES AUX HABITANTS	15
1. <i>Des équipements associatifs peu nombreux.....</i>	<i>15</i>
2. <i>Des équipements sportifs bien présents mais usés et sous-exploités.....</i>	<i>15</i>
3. <i>Une offre commerciale de proximité qui se maintient</i>	<i>16</i>
VII/ VIVRE ENSEMBLE ET LIEN SOCIAL.....	16
2. <i>Santé et accès aux soins</i>	<i>16</i>
3. <i>Un tissu associatif inexistant</i>	<i>18</i>
4. <i>Une réussite scolaire en forte baisse.....</i>	<i>18</i>
5. <i>Sécurité et sentiment d'insécurité</i>	<i>19</i>
OBJECTIFS DU PILIER « cohésion sociale » et « emploi et développement économique ».....	20





BRUSTLEIN

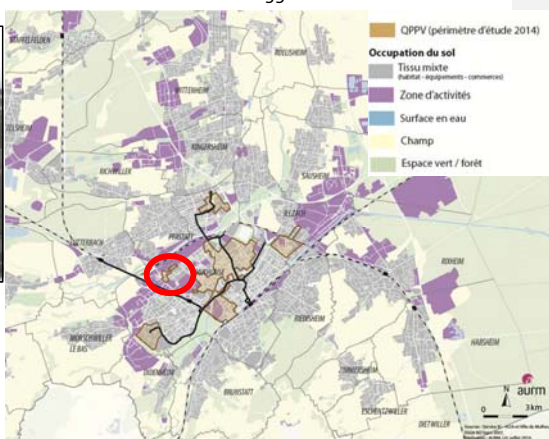


Synthèse du cahier de quartier Brustlein

Localisation de Brustlein dans l'agglomération mulhousienne



Brustlein est un petit quartier majoritairement composé de logements sociaux situé à l'ouest de Mulhouse



Données, caractéristiques et problématiques urbaines et sociales actuelles

2 037 habitants dont	1 645 résidences principales dont	Revenus et chômage
31% ont moins de 20 ans	55% de logements sociaux	Revenus médians 2009 compris entre 11 759€ et 12 894€
7% ont plus de 75 ans	taux de vacance : 9%	20% des allocataires CAF dont le revenu dépend entièrement des prestations sociales
52% sont des femmes	44% sont occupées par le même ménage depuis 10 ans ou plus	Taux de chômage INSEE : 23%
14% sont des étrangers		54% des 15/24 ans sont actifs

Sources: RP INSEE 2010, INSEE/DGI 2009, INSEE CAF 2012

PILIER « cadre de vie et renouvellement urbain »

Brustlein est un petit quartier desservi par les transports en commun et bordé par une voirie structurante. Il est dominé par l'habitat social. On y recense aussi de grandes copropriétés dégradées. Certains secteurs HLM (rue du Tarn) ont fait l'objet de programmes de rénovation.

PILIER « cohésion sociale »

Les équipements associatifs sont peu nombreux dans le quartier, et du coup on recense très peu d'associations sur le quartier. En revanche, les équipements sportifs sont bien présents mais ils sont usés et sous-exploités. Une offre commerciale de proximité se maintient sur le quartier.

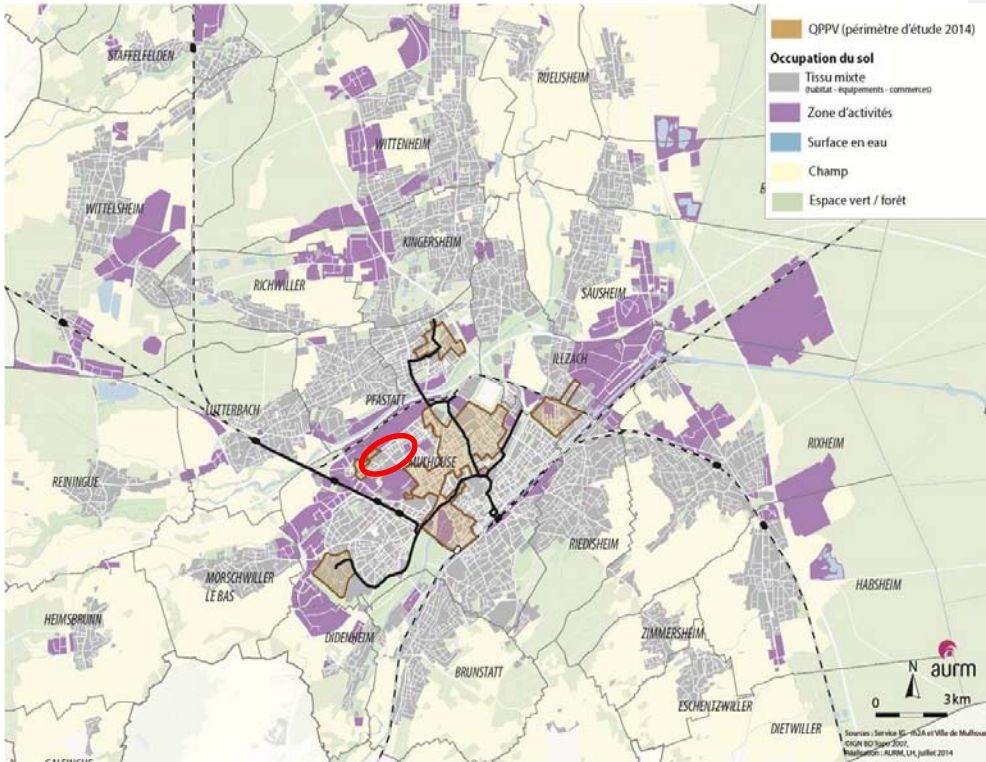
Sur le plan de l'emploi et de l'insertion, le quartier est comme les autres touché par le chômage. Il bénéficie de sa proximité avec le secteur Glück, qui regroupe plusieurs structures d'insertion.

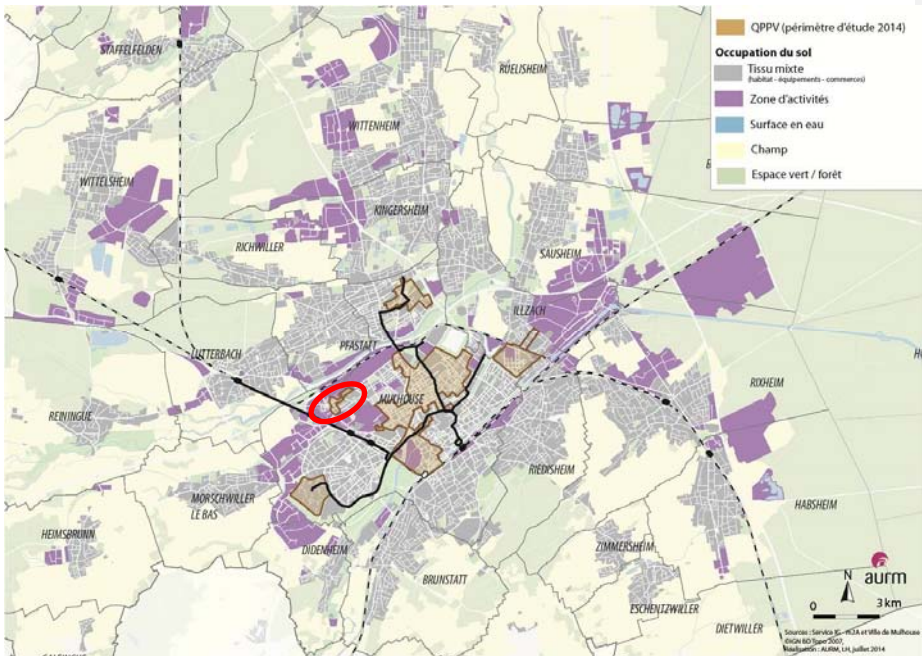
En termes de santé, les données connues montrent une situation assez contrastée, avec notamment une préoccupation sur la question de la santé bucco-dentaire des enfants.

La réussite scolaire au sein des écoles du quartier est en forte baisse. Sur le plan de la sécurité, le quartier est relativement calme. Trois enjeux émergent: traiter les problématiques de regroupement, régler les conflits de voisinage, améliorer les actions de prévention routière en lien avec les établissements scolaires, car certains sont situés à proximité de grands axes de circulation.

I/ COUP D'ŒIL SUR LE QUARTIER

➤ Localisation du quartier Brustlein dans l'agglomération mulhousienne







➤ **Données, caractéristiques et problématiques urbaines et sociales actuelles**

ACTUELLEMENT	PROBLEMATIQUES PRINCIPALES
1. Un quartier résidentiel largement dominé par le logement social	1. Habitat indigne et copropriétés dégradées
2. Le QPV présentant le taux d'ouvriers le plus élevé	2. Impression d'être « loin de tout »
3. Proximité de grandes zones d'activités et à projet d'agglomération mulhousienne (DMC, ...)	3. Un quartier résidentiel largement dominé par le logement social
4. Présence de nombreux équipements sportifs	4. Le QPV présentant le taux d'ouvriers le plus élevé
5. Tissu associatif quasi inexistant	5. Proximité de grandes zones d'activités et à projet d'agglomération mulhousienne (DMC, ...)
6. Lien social sur le quartier qui dispose de très peu de relais sociaux de proximité	6. Présence de nombreux équipements sportifs
	7. Tissu associatif quasi inexistant
	8. Lien social sur le quartier qui dispose de très peu de relais sociaux de proximité

2 037 habitants dont	1 645 résidences principales dont	Revenus et chômage
31% ont moins de 20 ans	89% d'appartements	Revenus médians 2009 compris entre 11 759€ et 12 894€

Tableau mis en forme



7% ont plus de 75 ans

55% de logements sociaux

20% des allocataires CAF dont le revenu dépend entièrement des prestations sociales

52% sont des femmes

taux de vacance : 9%

Taux de chômage INSEE : 19%

14% sont étrangers

44% sont occupées par le même ménage depuis 10 ans ou plus

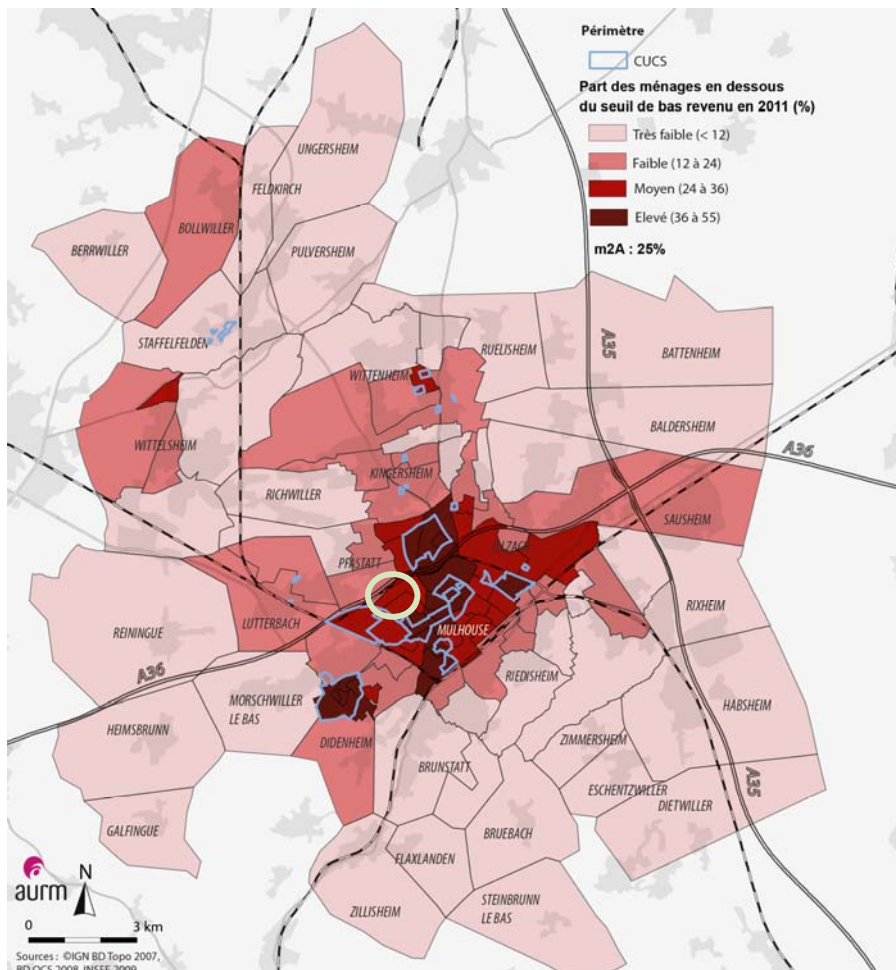
54% des 15/24 ans sont actifs

ACTUELLEMENT

- Un quartier résidentiel largement dominé par le logement social
- Le QPV présentant le taux d'ouvriers le plus élevé
- Proximité de grandes zones d'activités et à projet d'agglomération mulhousienne (DMC, ...)
- Présence de nombreux équipements sportifs
- Tissu associatif quasi inexistant
- Lien social sur le quartier qui dispose de très peu de relais sociaux de proximité



➤ **Carte des revenus par ménage : Brustlein, un quartier pauvre**



En 2011, le seuil de bas revenus était fixé à 11 250€. Les nouveaux quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPPV) sont définis selon un critère unique : 50% des ménages du quartier doivent déclarer des revenus inférieurs au seuil de bas revenus.

Pilier « cadre de vie et renouvellement urbain »

II/ HISTOIRE DU QUARTIER ET DE SON EVOLUTION

Quartier d'habitat principalement ouvrier et peu densément peuplé, Brustlein est emblématique de l'histoire industrielle de Mulhouse. Sa population jeune réside pour l'essentiel dans des logements collectifs au nord du quartier.

La majeure partie de la surface du quartier est ou a été occupée par de grandes entreprises industrielles (DMC, Rhodia, Clemessy, Journal l'Alsace).

Du fait de ce profil particulier, Brustlein est à la veille d'importantes transformations, avec la reconversion prochaine des terrains

de DMC. Un nouveau quartier devrait émerger sur le terrain de 17 ha situé entre les rues de Thann et de Pfastatt et permettre de reconvertir un parc industriel en quartier vert et actif.

L'espace solidarité Doller, antenne du Conseil Général dont dépend le quartier Brustlein a lancé une consultation de ses usagers sur leur lieu de vie. Le quartier peut-être décrit de la sorte :



- Quartier apprécié par les usagers de notre Service, et ce même si certains l'évoquent comme une cité dortoir où « il ne se passe pas grand-chose »
- Public de catégories socioprofessionnelles diversifiées à prédominance ouvrière, ouvert vers l'extérieur, pas de communautarisme
- Public davantage qualifié que celui des quartiers Briand-Franklin-Fridolin et accédant à des emplois ouvriers. Les habitants déplorent cependant qu'il n'y existe aucun emploi sur le quartier qui était pourtant par le passé un site industriel d'importance
- Existence d'un réseau familial et amical pour la plupart des familles rencontrées par notre Service
- Population stable, présente sur le quartier depuis de nombreuses années, vieillissante, appréciant la tranquillité de ce quartier, la proximité des commerces (Norma, Lidl, Super U, etc...) et services médicaux et sportifs (médecins, pharmacie, gymnase Euronef) et exprimant le désir d'y rester
- Constat depuis de l'arrivée de certaines familles vivant auparavant à Bourtzwiller, notamment des femmes vivant seules avec leurs enfants qui disent apprécier de ne pas croiser de dealers, de personnes trainant sous les fenêtres...
- Interrogation relative à certaines rues (rue de Tarn) présence d'un groupe de jeunes occasionnant quelques nuisances notamment sonores, certains habitants se demandent s'il ne s'agit pas d'un lieu de deal.



III/ STRUCTURE URBAINE DU QUARTIER

Le quartier est desservi en transports en commun (bus) et en limite d'une voirie structurante (rue de Thann), mais avec une impression d'être « loin de tout ». Il est pourtant en proximité d'un accès important au périphérique autoroutier via le pont de Lutterbach et la gare de Dornach (SNCF et Tram et Tram-Train) est située à 500m à vol d'oiseau de la rue Brustlein. Les enjeux sont les liens inter-quartiers vers le centre-ville et les quartiers adjacents, notamment avec la friche DMC en reconversion.

IV/ HABITAT ET LOGEMENTS

1. Un habitat indigne et des copropriétés dégradées

D'après les analyses statistiques de l'ANAH, le quartier a un potentiel d'habitat indigne et de copropriétés dégradées, qu'il conviendrait de traiter.

Un suivi de la politique de peuplement dans le logement social, qui devra s'inscrire dans le cadre d'une politique de peuplement inter-bailleur à l'échelle de l'agglomération dans son ensemble, renforcera l'accompagnement de l'intervention sur le quartier.

84% des logements de Brustlein sont des appartements. Le quartier possède une très forte densité de logements collectifs. Le parc immobilier est constitué essentiellement de grands logements 4/5 pièces. Très peu d'habitants sont propriétaires de leurs logements. Le quartier présente une proportion de locataires plus forte (76%) que dans le reste de la Ville (62%). La majorité du parc de logement est composé de logements de grande taille, construits pour la plupart avant 1974. Le parc de résidences principales a connu une baisse de 1% entre 1999 et 2009 : de 1721 à 1695. Cette baisse s'explique par la démolition du 71 rue de Pfastatt.

Le taux de vacance du parc immobilier dépassait de 1 point la moyenne de la Ville.

2. Une forte proportion de locataires du parc social

Forte proportion de locataires du parc social : 58%. Le parc social abrite en majorité des grands immeubles collectifs. Cependant, il accueille aussi des opérations qui ont été parmi les premières créations de logements sociaux à Mulhouse : 80 logements créés par Mulhouse Habitat en 1924 rue Brustlein : un des nombreux exemples de cités jardins créées à Mulhouse.

88% du parc social construit entre 1949 et 1989 et 53% du parc avant 1975 date de la 1ère réglementation thermique. Ce parc est très largement dominé par le PLUS (93%) des logements dépendent de ce plafond de ressource intermédiaire. Le taux de vacance du parc social était de 3% en 2012 dans le quartier contre 8% à Mulhouse.

Ce patrimoine mériterait d'être rénové.



3. Occupation des logements

En 2009, le quartier comptait 3 995 habitants soit une baisse de 9% par rapport à la population de 1999. Ce phénomène peut notamment s'expliquer par la démolition du 71 rue de Pfastatt par la SOMCO. Les habitants du quartier ont des revenus situés légèrement en dessous de la médiane mulhousienne (12 327€). Le quartier représente 3% des demandes exprimées sur Mulhouse alors qu'il accueille en 2012, 7% du parc social de la ville. La part des demandeurs sous plafond de ressources PLAI (plus faibles) est majoritaire (66%) mais reste dans la moyenne mulhousienne. 57% des demandeurs sont des ménages de 3 personnes et plus et 53% ont moins de 40 ans. Proportionnellement, il y a une part importante de plus de 60 ans qui recherchent des T3 et T4. Les efforts récents réalisés par le bailleur Mulhouse Habitat et la collectivité pour le maintien voire l'amélioration du cadre de vie du secteur rue du Tarn –isolation des logements et amélioration des espaces extérieurs et du stationnement– devraient y contribuer. La présence toujours actuelle d'un noyau dur d'anciens locataires y contribue également, le turn-over concernant principalement les petits logements de la résidence.

La Copropriété de 180 logements, rue Jean Martin, semble pour le moment assez bien vivre. Les regroupements de jeunes parfois constatés à l'arrière semblent plutôt liés à la proximité des logements sociaux de la SAFC.

Angle Masevaux-Willer : anciens pavillons de Mulhouse Habitat (52) progressivement vendus aux occupants ou à d'autres locataires ainsi qu'une présence d'immeubles de LogiEst.

OBJECTIFS DU PILIER « cadre de vie et renouvellement urbain »

⇒ Rénover la cité Brustlein

⇒ Gérer l'attente des grands projets de reconversion :

- Réhabilitation de la friche DMC en marge du quartier : préservation du patrimoine industriel remarquable, intégration dans le tissu urbain et construction neuve sous le label Eco-quartier

⇒ Travailler sur les représentations des habitants quant à leur supposé enclavement / éloignement du centre-ville et sur les modes de déplacements doux notamment (piéton, vélo), qui sont souvent vécus comme un déclassement social :

- Travailler le maillage Brustlein - DMC - Briand, et ce notamment via les liaisons douces et transports en commun, pour désenclaver Brustlein via la reconversion du site industriel DMC

⇒ Maintenir et développer une offre de logements à loyers maîtrisés (parc social ou privé) de qualité :

- Suivi du peuplement du quartier, notamment dans les nouveaux programmes SOMCO et dans la cité du Tarn de Mulhouse Habitat suite au programme de réhabilitation engagé (rénovation BBC et amélioration qualité service).



Pilier « cohésion sociale » et « emploi et développement économique »

VI SERVICES AUX HABITANTS

1. Des équipements associatifs peu nombreux

Le Centre Social Lavoisier-Brustlein est un peu moins présent dans ce quartier du fait d'un vaste territoire d'intervention ne lui permettant pas de se déployer sur son ensemble. Il y a toutefois une antenne rue Jean Martin accueillant des groupes d'enfants les mercredis et durant les vacances scolaires. En parallèle, le Centre Social assure le périscolaire à l'école Jean Zay.

Actuellement, une restructuration associant les partenaires de terrain est en cours. Celle-ci a pour objectif une meilleure prise en compte de l'ensemble des publics ainsi qu'une extension sur tous les quartiers du secteur. Malgré tout celle-ci nécessitera du temps.

Concernant le Collège Villon, l'éducateur de Coordination a des contacts réguliers avec l'établissement et les agents de prévention Soléa présents aux abords.

Par ailleurs, la Coordination co-anime avec la Maison des Parents un thé des parents à l'école maternelle Sébastien Brant.

Pour information, l'antenne Glück de Sémaphore a déménagé au 55 rue de Pfastatt dans l'enceinte de DMC. Ces locaux plus appropriés permettent une meilleure prise en charge du public et favorise l'accessibilité.

Il est à noter également qu'une équipe de la médiation municipale est présente sur le secteur et intervient (sortie d'école, maraude, traitement de situation individuelle) entre 16h à 20h en semaine.

Principaux champs d'intervention envers le public de la part des professionnels du Conseil Général :

- Protection de l'enfance (évaluation et accompagnement) : domaine en augmentation ces derniers mois. Hypothèse : population stabilisée permettant un meilleur repérage des problématiques et par conséquent de leur traitement
- Accompagnement social dans le cadre du RSA
- Aide à l'accès et maintien dans le logement (FSL, précarité énergétique, prévention des expulsions locatives...)
- Soutien la résolution de difficultés financières (dont surendettement)
- Ecoute psycho-sociale.

2. Des équipements sportifs bien présents mais usés et sous-exploités

Le point fort du quartier Brustlein réside dans ses **nombreux équipements sportifs** (gymnase Euronef, stade Brustlein, gymnase Brustlein, plateau sportif rue Oscar Lesage, parc de la rue du Tarn). Le stade Brustlein réhabilité en 2012 connaît un franc succès. Le terrain d'entraînement ouvert à tous est très fréquenté par les plus jeunes du quartier. Un projet de graff pour le mur de frappe, en partenariat avec le Centre Social Lavoisier-Brustlein et en association avec les jeunes du quartier, est à construire. Seul bémol, les nuisances et dégradations qui surviennent en soirée au niveau du parking arrière. Le gymnase Euronef est également une structure du quartier très utilisée avec notamment l'ouverture de deux créneaux de pratiques sportives ouvertes.

Toutefois, certains de ces équipements (Euronef, terrain de proximité Oscar Lesage) nécessiteraient quelques aménagements leur permettant de retrouver un meilleur état et donc un usage plus grand.



3. Une offre commerciale de proximité qui se maintient

Quelques commerces se maintiennent sur le quartier, en particulier deux boulangeries et un magasin Norma. Un bureau de poste est également présent sur le territoire.

VII/ VIVRE ENSEMBLE ET LIEN SOCIAL

1. Accès à l'emploi des habitants - insertion et suivi spécifique

44 personnes sont suivies dans leurs démarches d'insertion socio-professionnelle dans le cadre du PLIE (Plan Local pour l'insertion et l'emploi) :

- 36 avec un niveau d'étude V ou inférieur (VI / V bis / 9 diplôme obtenus à l'étranger et sans reconnaissance en France)
- 21 femmes / 23 hommes
- 31 bénéficiaires du RSA

Entrepreneuriat : nous n'avons pas de données sur l'entrepreneuriat dans ce quartier qui n'est pas vraiment identifié comme un quartier « sensible » et n'est pas très densément peuplé.

Insertion par l'activité économique : à notre connaissance, il n'y a pas de structure d'insertion dans le quartier Brustlein.

Mission Locale - Quartier Brustlein, 69 jeunes suivis

Parmi les jeunes en emploi, 65% sont des femmes.

Parmi les jeunes en formation, 44% sont des femmes.

Autres = maladie, maternité, incarcération,...

Le taux de chômage pour le quartier est de 19% et 20% des allocataires CAF voit ses revenus entièrement dépendre des prestations sociales versées par la CAF. 44 personnes sont suivies dans leurs démarches d'insertion socio-professionnelle dans le cadre du PLIE dont 31 bénéficiaires du RSA. La faible mobilité des habitants du quartier est également signalée. Aucune structure d'insertion n'est installée sur le quartier.

L'antenne Glück de Sémaphore a déménagé au 55 rue de Pfastatt dans l'enceinte de DMC. Ces locaux plus appropriés permettent une meilleure prise en charge du public et favorise l'accessibilité.

Voir annexe en fin de document

2. Santé et accès aux soins

Le quartier Brustlein est assez mal connu et peu investi par les actions de la coordination santé et du réseau santé mulhousien. Avant la fusion entre le CSC Brustlein et le CSC Lavoisier, le quartier était doté d'un Réseau Santé de Quartier, coordonné par la CESF du Centre Social. Suite à la fusion et à la suppression du poste, cette tâche incombe dorénavant à la CESF du CSC Lavoisier-Brustlein et on a pu constater, par manque de moyens de coordination, un déploiement des actions en faveur du quartier Briand au détriment des habitants de Brustlein.

Avant la fusion, la coordinatrice du Réseau Santé Brustlein était plutôt investie sur la thématique du bien vieillir qui semblait être un axe prioritaire pour le quartier.



Jusqu'à aujourd'hui, le quartier n'était pas intégré aux travaux de l'observatoire local dynamique de santé. Nous disposons donc de peu de données spécifiques. Les données dont nous disposons dépassent le territoire ciblé dans le futur découpage de la politique de la Ville. Elles concernent l'IRSI INSEE de Brustlein. Les données sont donc à analyser avec prudence, puisqu'elles sont sûrement « lissées » au sein de l'IRIS qui dépasse le territoire ciblé.

Offre médicale : **La densité médicale d'« omnipraticiens en médecine libérale » sur le quartier est globalement supérieure à la densité observée dans les quartiers prioritaires de Mulhouse.** Elle est de 146 pour 100 000 habitants (données ISSTAL). Le quartier est aussi bien doté en pharmacies. La présence du Conseil Général via l'espace solidarité Doller est un atout. Il n'y a pas de surconsommation observée des services d'urgence du CHM.

Recours au dépistage organisé des cancers : Les taux de participation aux campagnes de dépistage du cancer du sein, du cancer colorectal et du cancer du côlon conformes à la moyenne mulhousienne, bien en deçà de la moyenne régionale, comme pour l'ensemble des quartiers de Mulhouse. Le quartier se situe plutôt dans la moyenne basse en matière de dépistage.

Périnatalité : les premières données de Protection Maternelle et Infantile, nous constatons un taux de fécondité et un taux de jeunes mères légèrement plus élevés que la moyenne mulhousienne, mais de manière non significative. Le quartier ne se distingue pas non plus par un écart significatif à la moyenne dans les autres indicateurs observés (déclaration tardive de grossesse, diabète gestationnel, prématurité et retard de croissance...).

Santé bucco-dentaire : Deux écoles maternelles couvrent plus particulièrement le quartier et ont bénéficié d'un double dépistage bucco-dentaire en 2014.

- A l'école Pranard : 49% des enfants dépistés présentaient des caries, soit presque la moitié. Avec en moyenne, 4,61 caries par enfant touché.
- A l'école Brant, qui couvre un territoire beaucoup plus vaste et qui dépasse Brustlein, 29% des enfants dépistés présentaient des caries, soit presque 1/3. Avec en moyenne, 3,25 caries par enfant touché.

La santé bucco-dentaire est considérée comme un indicateur « social de santé » car on observe une corrélation statistique entre précarité familiale et indicateurs de santé bucco-dentaire défavorables chez les enfants, ce qui présage des inégalités sociales de santé et de facteurs de risques plus importants pour d'autres pathologies.

Conclusion :

Les seuls indicateurs de santé dont nous disposons peuvent nous permettre de présager d'une situation contrastée :

- **aux âges plus avancés de la vie, le recours aux soins, même préventif ne semble pas se distinguer de la moyenne mulhousienne (taux de recours au dépistage des 50-75 ans, consommation des services d'urgence...),**
- **la santé de l'enfant, à travers les indicateurs de santé bucco-dentaire, est plus préoccupante et pourrait être le symptôme de difficultés non objectivées par des indicateurs à ce jour rencontrées par les parents. D'autant que la situation s'est fortement dégradée ces dernières années sur le quartier en matière de santé bucco-dentaire.**



3. Un tissu associatif inexistant

Le tissu associatif est pratiquement inexistant sur le quartier. Une seule association reste active, le Pétanque Club de la rue du Tarn, tout particulièrement engagée dans l'organisation de la fête de quartier, du repas pour les anciens et du Journal de quartier mais ses forces vives sont de plus en plus limitées. Dans un tel contexte et également du fait de la faible présence du CSC sur le quartier, le Conseil de quartier constituait la seule instance un peu pérenne sur le quartier avec une réelle fonction d'échanges, de rencontres voire de soutien aux initiatives en matière de lien social. La mise en place du Conseil Citoyen pourrait sauver la dynamique de lien social du secteur et soulager les dernières forces-vives du quartier en leur apportant du « sang-neuf », vers lequel ils n'auraient pas su se tourner seuls, notamment par le biais du tirage au sort et de l'association de partenaires associatifs et professionnels.

4. Une réussite scolaire en forte baisse

Force est de constater que depuis ces dernières années, des difficultés quant à l'éducation se font sentir au sein du quartier Brustlein. En effet, la réussite scolaire sur l'ensemble des établissements scolaires publics du quartier est en forte baisse. Voici quelques éléments de constat répertoriés lors de la réunion :

- Demande forte face à l'ouverture d'un nouveau périscolaire (70% des enfants scolarisés pourraient être pris en charge par le périscolaire à la sortie de l'école)
- Saturation des écoles, essentiellement liée à l'arrivée de nouvelles populations au sein du quartier (projet d'agrandissement)
- Saturation à la cantine et difficultés budgétaires des ménages qui reflètent la pauvreté des ménages résidant dans le quartier
- Tissu associatif en grande baisse au sein du quartier.
- Carence de l'offre en centre de loisirs notamment durant les congés scolaires et problématique de l'accès aux activités proposées (notamment liée au budget). Malgré l'instauration du Passeport « découverte » d'un montant de 30 euros, ce dernier n'est cependant pas accessible aux ménages en difficultés ou ceux ayant plusieurs enfants. Ainsi, cette difficulté d'accès aux loisirs et à la culture met à l'écart une frange de la population qui ne peut y avoir accès et qui pourtant aimerait en profiter.
- Très souvent les parents omettent l'information communiquée sur les événements scolaires et culturels (date, lieu, etc...).

Actions proposées pour améliorer la vie éducative du quartier Brustlein :

- Développer des activités et des sections sportives au sein des établissements scolaires. Mettre en place des médiateurs sportifs. Cette démarche peut être essayée sur un quartier. A Bourtzwiller par exemple, un animateur sportif est mobilisé au sein du Soutien à l'Activité Sportive (SAS) Foot. Ce dernier encadre et accueille les enfants en difficulté.



5. Sécurité et sentiment d'insécurité

Du point de vue de la Coordination Territoriale Prévention et Sécurité, le quartier est relativement calme. Toutefois certaines problématiques existent et la plupart d'entre elles ont la spécificité d'être récurrentes. Cet état de situation se traduit, en termes de violence urbaine, par une baisse du nombre de faits entre 2012 et 2013 (de 13 à 9 faits). Il concentre ainsi peu de difficultés. En 2013, la Coordination a été sollicitée pour 16 situations dont principalement des problématiques liées à des regroupements (7) ou encore des conflits de voisinage (3).

Brustlein est un secteur plutôt calme, avec trois enjeux prioritaires :

➤ **Les problématiques liées aux regroupements**

Situation récurrente, la rue Brustlein (à l'angle de la rue de Masevaux) constitue l'une des principales problématiques relayées par les riverains. Ces derniers font état de la présence de jeunes adultes se regroupant et occasionnant des nuisances (bruit et insalubrité) régulièrement en fin de journée et en soirée. Les déchets laissés sur place témoignent effectivement d'une présence. Pour autant, lors de passages de la Coordination ainsi que des partenaires de terrain, les regroupements n'ont pu que rarement être observés et aucun jeune n'a pu être rencontré. **Par ailleurs, la difficulté de ce secteur réside dans la mobilisation des riverains à savoir principalement des personnes âgées et ce malgré les actions mises en œuvre.**

Cette problématique se retrouve dans deux autres lieux du quartier que sont la rue de Willer et la rue de Moosch. Il y a très certainement un lien à faire entre ces situations où l'on retrouve les mêmes groupes. A noter que pour la rue de Moosch, la situation s'est nettement apaisée, après un plan d'action, mis en place par la Coordination Territoriale, impliquant à la fois les services du pôle 63 et la Police Nationale.

La plupart de ces jeunes adultes sont issus du quartier. Ils ont pris l'habitude d'occuper l'espace public ce qui engendre bien souvent des confrontations avec les riverains.

Se pose alors la question d'un dialogue avec ce public afin de recenser leurs besoins et les accompagner dans leurs démarches le cas échéant.

A l'aune des difficultés particulières du secteur, une caméra de vidéo protection mobile a été installée rue de Willer. Conformément au principe de mise en œuvre de ces caméras, cette caméra pourra être déplacée. Toutefois, si les difficultés persistent, son implantation pourra être maintenue voire consolidée par l'implantation d'une caméra fixe.

➤ **Les conflits de voisinage**

La Coordination, en lien avec la Médiation Municipale, est également sollicitée pour des conflits de voisinage essentiellement concentrés dans le secteur de la rue du Tarn. A la démolition des 420 à Bourtzwiller, plusieurs familles avec enfants se sont installées dans cette rue qui jusqu'alors était composée de familles présentes depuis de nombreuses années. Aujourd'hui, apparaissent des conflits de génération et de culture au sein de ces habitats. Pour autant, le bailleur (Mulhouse Habitat) tente de trouver des solutions en entamant une importante réhabilitation des logements (isolation, insonorisation, etc.).

➤ **La prévention routière et le lien avec les établissements scolaires**

Le quartier compte également plusieurs établissements scolaires. Parmi eux, le Collège Villon et les anciens locaux du Lycée Camille Claudel accueillant actuellement une partie des élèves du Lycée Roosevelt (le temps des travaux). Des difficultés de cohabitation sur la placette (sortie commune aux deux établissements scolaires) ont été soulevées en début d'année scolaire du fait d'une présence importante d'élèves. La situation a évolué positivement entre autre grâce à la présence des agents de prévention Soléa (Transports en commun de l'agglomération). Néanmoins, le danger que représente la proximité entre l'axe de circulation et la sortie des établissements scolaires persiste.



OBJECTIFS DU PILIER « cohésion sociale » et « emploi et développement économique »

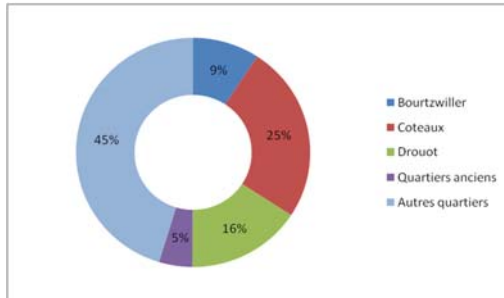
Elaborer un projet intégré de cohésion sociale

- ⇒ **Développer des actions de développement personnel pour les personnes en recherche d'emploi et dans le but de rapprocher les institutions du public cible, en particulier les jeunes adultes et chômeurs de longue durée :**
 - Assurer une meilleure connaissance des dispositifs existants pour le public jeune et chômeur de longue durée / Créer des actions spécifiques en direction des jeunes
- ⇒ **Renforcer l'action prévention santé dès la petite enfance :**
 - Travailler à une meilleure connaissance des besoins de la population
 - Développer des actions de promotion de la santé en faveur des enfants et familles du quartier, pour éviter une dégradation de la situation.
 - Le peu de données disponibles et notre faible connaissance du quartier montrent que l'enjeu prioritaire, en matière de santé, est de travailler à une meilleure appréhension des besoins de la population
- ⇒ **Soutenir les actions favorisant le vivre-ensemble afin de créer de la cohésion et du lien social :**
 - *Susciter des rencontres et du lien social sur le quartier qui dispose de très peu de relais sociaux de proximité. Les pistes concrètes pourraient notamment être les suivantes : développer les animations pour les jeunes, investir davantage les plateaux sportifs, développer le partenariat entre le CSC et les autres acteurs, favoriser les actions intergénérationnelles. Ces propositions pourraient également répondre à certaines difficultés observées en matière de prévention et évoquées ci-dessous.*
- ⇒ **Soutenir les actions favorisant la parentalité :**
 - *Intensifier le nombre d'actions permettant de toucher un maximum de parents et d'enfants. En d'autres termes, il s'agit de mieux prendre en charge les élèves en difficulté (aide aux devoirs...) ainsi que les parents. De plus, il est nécessaire d'inventer une nouvelle forme de participation des parents ainsi qu'une meilleure communication et un meilleur accès aux droits*
 - *Accompagner les parents et effectuer un travail de soutien à la parentalité (aide à la parentalité, mobilisation des enseignants pour l'aide aux devoirs)*
 - *Envisager la création d'une ludothèque (spécialisation dans le jeu). Cet équipement constitue un bon média nécessitant par ailleurs peu de moyen financier et humain. Il est ouvert à tous et sans barrière de la langue.*
 - *Faire face à la saturation des écoles Jean Zay et Thérèse et à l'échec scolaire.*
 - *Développer des médiateurs interculturels (aide aux enfants avec leur langue d'origine et la langue française).*
- ⇒ **Traiter les problématiques de regroupement sur l'espace public**
- ⇒ **Renforcer la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) :**
 - *Gérer les conflits de voisinage*
 - *Gérer les problématiques de regroupements*
 - *Mener une prévention routière aux abords des établissements scolaires.*

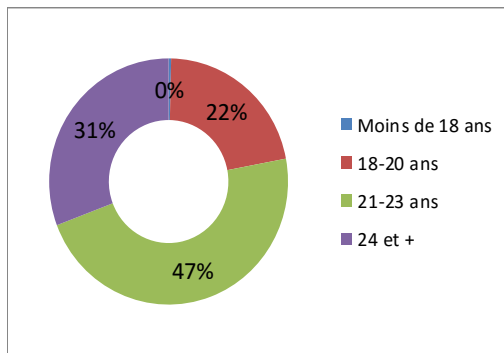


Annexe : Eléments statistiques sur l'accès à l'emploi des habitants.

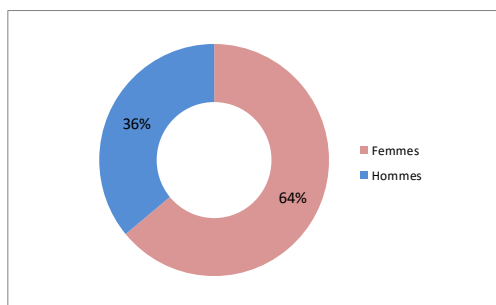
Répartition du nombre de personnes accompagné au sein de structures d'insertion depuis 2001, par quartier :



Age :

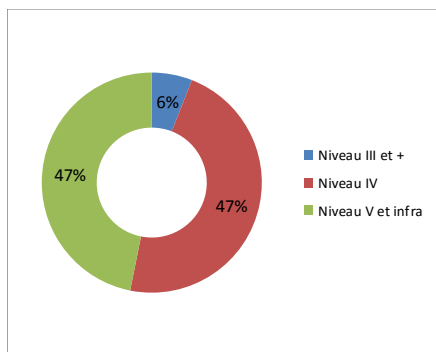


Sexe :



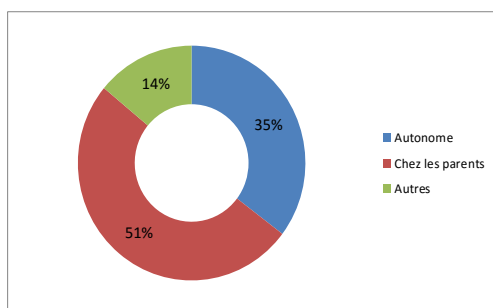


Niveaux de formation : 82% des jeunes de niveau III et + sont des femmes



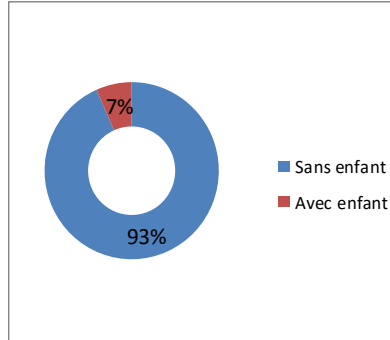
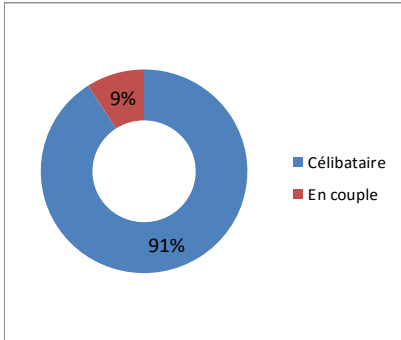
Type d'hébergement :

Le type d'hébergement « autres » vise l'habitat en foyer, en CHRS, chez des amis, ...

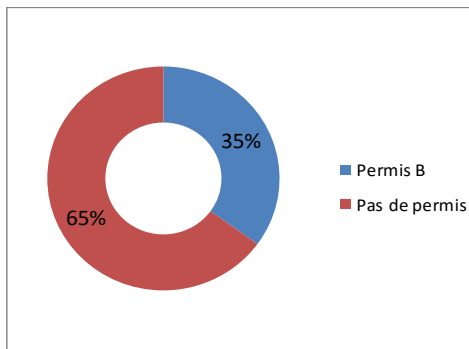




Situation familiale :



Permis de conduire :





Situation professionnelle au 30 avril 2014 :

Parmi les jeunes en emploi, 62% sont des femmes.

Parmi les jeunes en formation, 70% sont des femmes.

Autres = maladie, maternité, incarcération

